

Festival international du film ornithologique

Dossier de candidature au Salon d'art animalier

Edition 2018



Le Festival de Ménigoute est organisé par l'association MAINATE
Ménigoute Animation Internationale Nature Environnement
B.P. 10005 - 16 bis rue de Saint-Maixent
79340 Ménigoute - France
Tél. +33 (0)5 49 69 90 09
contact@menigoute-festival.org
Site internet : <http://menigoute-festival.org>

Ménigoute Animation Internationale Nature Environnement

L'organisation du Festival de Ménigoute est portée par l'association MAINATE. Son objectif majeur est de contribuer à sensibiliser le public à l'environnement et, en particulier, à la sauvegarde de la biodiversité.

Le Festival s'appuie sur 3 axes :

- Le cinéma animalier
- Les rencontres et échanges, à travers le forum, les conférences, les expositions
- La découverte de la nature.



Vous trouverez dans ce dossier :

- Présentation du Festival de Ménigoute
- Un éco-festival
- Conditions de participation au Salon d'art animalier

Ménigoute

Un Festival pour découvrir, s'émerveiller, partager...

Des films

Le Festival de Ménigoute, c'est tout d'abord la projection d'une quarantaine de films documentaires, vecteurs majeurs de sensibilisation aux beautés mais aussi aux fragilités de la nature. Des œuvres récentes et, pour la plupart, en exclusivité française, sont projetées en compétition et en séances publiques. Le Festival du film constitue l'événement majeur du Festival de Ménigoute, il est devenu un rendez-vous référent auprès de professionnels des 5 continents.

Des rencontres

Un Forum de la nature permet aux acteurs de la protection de l'environnement (associations, professionnels de l'optique, du livre, du voyage, responsables d'entreprises et de collectivités territoriales), d'échanger avec le public sur leurs actions et leurs expériences dans leurs domaines respectifs.

Des débats

Des conférences nature permettent de mieux appréhender les problèmes liés à la protection de l'environnement. Les rendez-vous du « Coin des branchés » sont des temps forts pour les naturalistes qui peuvent communiquer sur une espèce, les milieux qu'elle fréquente, les problèmes qu'elle rencontre. Dans le cadre plus informel des « apéros de l'environnement » sont abordés des sujets d'actualité.

Un salon d'art animalier

Des expositions valorisant la beauté du patrimoine naturel sont réparties en plusieurs lieux du village. Peintres, sculpteurs, photographes, graveurs, sont invités à présenter leurs dernières créations. D'aucuns même apportent leur savoir-faire et leur expérience dans divers ateliers d'initiation (photo, sculpture, dessin, vidéo) ouverts aux néophytes. Ce salon compte parmi les plus prisés sur le plan national.

Des sorties nature

Accompagnées, elles permettent de découvrir, sur le terrain, des paysages, des sites, des milieux, la diversité faunistique qu'ils abritent et d'aller à la rencontre des acteurs locaux engagés dans leur protection.

Des animations pour les juniors

Petits et grands, à partir de 6 ans, trouveront chaque après-midi divers ateliers en lien avec la nature et l'ornithologie, encadrés par une équipe d'animateurs du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Gâtine Poitevine.

Dans le prolongement du Festival

Le département des Deux-Sèvres a implanté, à proximité de Ménigoute, l'IFFCAM, école de cinéma animalier où sont programmés de nombreux événements pendant la durée du Festival : projection de documentaires du Festival Off, ateliers photo et vidéo, expositions et sorties naturalistes.

Un éco Festival

Ménigoute: une plus grande exigence éco citoyenne

Dès l'origine, le Festival de Ménigoute s'est donné comme objectif majeur de promouvoir toutes actions favorisant la sensibilisation des «responsables à tous niveaux, élus et grand public à la nécessité d'une protection efficace de l'environnement» (art. 4 des statuts de l'association).

Le Forum de la nature s'est inscrit tout naturellement dans cette démarche en invitant les exposants à valoriser leurs compétences et leurs savoir-faire, en encourageant notamment l'écocitoyenneté au quotidien.

L'enjeu est, aujourd'hui, plus que jamais, de faire en sorte que le Forum de la nature soit exemplaire en ce qui concerne la conformité entre le discours et les actes au quotidien. Des progrès ont, certes, été accomplis dans nos pratiques et nos comportements; nous devons toutefois poursuivre nos efforts dans le sens d'une meilleure prise en compte de la qualité de nos produits, de leur impact sur l'environnement depuis leur conception jusqu'à leur fin de vie.

Nous vous demandons à tous, festivaliers, peintres, photographes, exposants, d'accompagner et de respecter cette volonté des organisateurs de la manifestation.

Nous aurons à cœur de n'utiliser que :

- des emballages recyclables, compostables ou réutilisables, les sacs en plastique devront disparaître définitivement,
- des matériaux respectueux de l'environnement, (ex : issus de forêts gérées durablement),
- des produits de proximité favorisant la réduction des transports et de la consommation d'énergie.

Buvettes et repas rapides

Aux bars du forum et de la salle de projections, des verres consignés vous sont proposés, vous récupérez le montant de la consigne en les restituant après usage.

Nous avons eu l'agréable surprise de constater que certains d'entre vous, fort intelligemment, ont pris l'initiative de se munir de gobelets et couverts réutilisables pour consommer les plats proposés par nos prestataires.

Les déchets

Ils devront être triés de façon exemplaire en utilisant les conteneurs prévus à cet effet.

Depuis 7 ans, des caissons de couleurs différentes sont mis à votre disposition et répartis sur 5 points mentionnés sur le plan. A vous de les utiliser à bon escient.

Energie

Les locaux sont chauffés raisonnablement, prévoyez néanmoins des vêtements en adéquation avec la saison automnale.

Animaux

Les chiens et autres animaux de compagnie ne sont pas acceptés dans les salles de projections ni dans les espaces d'exposition.

Conditions de Participation au Salon d'art animalier du Festival de Ménigoute

Une participation de 120 € sera demandée à chaque artiste exposant sélectionné et sera réglée par chèque au moment de l'inscription.

La restauration et l'hébergement sont à la charge des exposants. Plus d'informations sur le site internet du festival : <http://menigoute-festival.org/infos-pratiques/hebergement>

Lieux d'exposition

- Au forum, sous le chapiteau, au stade, rue de la Croix Brousseau : à l'intérieur d'un tivoli, sur plancher et chauffé.
- Au Musée cantonal Raoul Royer, place des Cloîtres.
- Dans la chapelle Boucard.

Ouverture au public

Le Salon est ouvert gratuitement au public durant tout le Festival, de 10 à 19h30

Surveillance

Un gardiennage du Salon est prévu de 19h30 à 10 heures, de la veille de la manifestation au lendemain de la fermeture. Un chargé de sécurité veillera de 9 h à 19h30 à la sécurité du Festival.

Installation

Le secrétariat du Festival reste à votre disposition dès votre inscription pour vous aider à trouver un hébergement qui restera à votre charge pour l'ensemble de la manifestation. Vous trouverez à proximité du salon des artistes : restauration bio, végétarienne et une supérette.

Les artistes peuvent agencer leur espace d'exposition la veille du Festival à partir de 14 heures. La mise en place devra être terminée le jour de l'ouverture à 12 heures. Les espaces d'exposition devront être occupés sans interruption du premier au dernier jour du Festival.

L'organisation du Festival réserve à chaque artiste une surface définie. Le plan sera communiqué début septembre.

Un service d'ingénierie lumière assurera la mise en valeur des œuvres.

Les panneaux d'exposition sont en bois, peints en blanc (**largeur 1 mètre - hauteur environ 2 mètres**).

Un pupitre et un fauteuil seront à disposition de l'exposant.

Il est possible de clouer, visser, agraffer, scotcher sur les panneaux d'exposition. **Il est recommandé à chacun de se munir de son outillage d'accroche (marteau, vis, clous, crochets...)**

Des socles seront mis à la disposition des sculpteurs qui en feront la demande.

Le public a plaisir à voir travailler l'artiste sur son stand : lorsque cela est possible, cette « animation » de l'espace favorise la rencontre entre le visiteur et l'art exposé.

Les œuvres

Les artistes sont invités à présenter leurs œuvres récentes, à l'exclusion de scènes et tableaux de chasse, représentations d'animaux domestiques et œuvres exposées lors d'un précédent Salon à Ménigoute.

Il est souhaitable que les toiles soient encadrées et que les dessins et photographies soient sous verre;

Le transport aller-retour des toiles, dessins, sculptures, photographies, est à la charge de l'artiste.

Il appartient à chacun d'assurer les œuvres qu'il expose pendant la durée du Festival.

Les artistes sont autorisés à vendre leurs œuvres pendant le Festival, dans la mesure où ils peuvent les remplacer par d'autres équivalentes.

La mise en valeur des œuvres exposées est peu compatible avec la présentation d'objets dérivés tels que cartes postales, calendriers ou autres objets publicitaires étrangers à l'exposition.

Maintien de l'espace d'exposition

Pendant la durée de la manifestation, les exposants sont responsables de la présentation et de la propreté de leur stand.

Ils devront trier leurs éventuels déchets avant de les mettre dans les containers appropriés.

Démontage de l'exposition

Le démontage pourra commencer le dernier jour de la manifestation **à partir de 19 heures**.

A l'issue du Festival, l'enlèvement des objets exposés et des installations devra être effectué par le soin des exposants et sous leur responsabilité. L'espace d'exposition devra être restitué vide et propre. Les clous et crochets devront être retirés des panneaux d'exposition.

Parking exposants

Pendant l'installation du stand, le stationnement des véhicules sera autorisé à côté du chapiteau. Une fois l'installation terminée, il conviendra de stationner les véhicules sur le parking réservé aux exposants, situé derrière le Forum.

Obligations de l'exposant

L'artiste doit obligatoirement être présent sur son stand lors du passage de la commission de sécurité prévu le matin de l'inauguration.

L'exposant s'engage à ne présenter que les œuvres qui font l'objet de son invitation.

Seul le mobilier mis à sa disposition par la manifestation sera accepté, exception faite des socles des sculpteurs (ni nappes, ni tentures).

Obligation d'assurance

A) L'Association MAINATE est assurée en responsabilité civile « organisateur d'exposition ».

B) En ce qui concerne le vol, l'incendie et les dommages, une assurance tous risques obligatoire est souscrite par chaque exposant au moment de son inscription en aliment à la police collective établie par l'association MAINATE pour le compte des exposants.

C) Les organisateurs, leurs équipes et personnels ne seront responsables en aucune façon dans le cas où quiconque aurait subi une perte ou un préjudice causé par telle ou telle personne, un accident plus ou moins grave dans les parkings ou lors des allées et venues sur le site du Festival.

D) Chaque exposant sera tenu pour seul responsable de toute perte ou dommage qui aurait pu être commis ou occasionné par les produits exposés ou apportés sur le site. Les exposants pourront être tenus pour responsables de la conduite ou la négligence de leurs employés ou associés ou fournisseurs et des conséquences induites.

Accès aux projections de films

Une trentaine de documentaires sera projetée en compétition.

Un « pass » vous sera attribué pour les séances du soir et donnera accès au chapiteau un quart d'heure avant son ouverture (pour les artistes exposant au Forum). Il vous sera demandé par la société de gardiennage. Il sera à retirer à l'accueil du Festival à la Mairie de Ménigoute lors de votre arrivée.

Rendez-vous de convivialité

Le dernier jour, un buffet est prévu à l'intention des exposants, bénévoles et organisateurs, offert par le Festival et servi à partir de 19 h 30, à l'espace restauration. Réservation indispensable (voir fiche d'inscription).

Formulaire de candidature 2018

Coordonnées de l'artiste

Mme - Mlle - M. : NomPrénom
Pseudonyme

Adresse postale :

Code postal Ville Pays

Téléphone adresse mél

Site internet

Présentation

Ce texte, destiné à figurer au catalogue du Festival, doit être rédigé à la troisième personne et présenter sobrement l'artiste, les œuvres, la technique utilisée (environ 200 caractères). Dans la mesure de vos disponibilités, soyez bien aimable de nous communiquer votre texte par courriel.

.....
.....
.....
.....

Joindre une photo de l'artiste en situation de création.

Descriptif des œuvres présentées (dimensions, support...) :

.....
.....
.....
.....

A joindre au dossier (par mél) : au minimum 5 photos différentes de vos œuvres, libres de droit. Elles serviront à la promotion de l'artiste et de la manifestation.

Pour le catalogue : fichiers JPEG ou EPS - résolution 300 DPI - mode colorimétrique CMJN

A titre indicatif, en cas de sélection les frais d'inscription seront de 120 €